

Colette Soler

Savants *...

« Les analystes sont les savants d'un savoir dont ils ne peuvent pas s'entretenir » n'est pas un aphorisme, mais une thèse sur la passe... à l'acte de l'analyste, écrite deux mois après la Proposition du 9 octobre 1967 sur le psychanalyste de l'École.

Lacan ajoute : « C'est une autre affaire que la mystagogie du non-savoir. » La thèse est donc polémique, elle s'oppose à une autre et fait allusion à l'histoire de l'EFP (École freudienne de Paris). Mystagogie, c'est initiation aux mystères de la religion, de la magie, disons de l'occulte. Or, à cette date, 1967, l'idée de la barre sur le tout savoir de l'Autre qu'est l'objet *a* était passée dans la doxa de l'École et quelques voix avaient pu se flatter de leur non-savoir, comme si c'était le signe qu'ils avaient atteint le culmen de la fin de l'analyse. Lacan rectifie : la barre sur l'Autre qui conditionne l'accès à l'acte analytique n'empêche pas qu'ils sachent, les analystes. Ils savent, ce n'est pas une incitation, c'est l'énoncé d'un fait. Celui qui est analyste, sait.

La phrase arrive comme la suite d'un développement sur l'aliénation, définie comme alternative entre le « je pense » et le « je suis ». Le couple analysant-analyste en est constitué : à l'analysant le « je pense », et le « je suis renoncé » ; à l'analyste le « je suis », qui prend en charge le « je suis renoncé » de l'analysant. Et Lacan de préciser le changement qui se produit dans l'analyse pour l'analysant sur cette question de l'aliénation et dont l'analyste est la cause.

Sur ce fil, il en vient à ce qu'il en est pour l'analyste et notre phrase en est la chute, la conclusion du développement qu'il lui consacre.

* ↑ Intervention au séminaire École 2025-2026, « Quelques aphorismes de Lacan », à Paris, le 4 juin 2026. Pour cette séance : « Les psychanalystes sont les savants d'un savoir dont ils ne peuvent s'entretenir » (« De la psychanalyse dans ses rapports avec la réalité », dans *Autres écrits*, Paris, Le Seuil, 2001, p. 351-359). Lors de cette soirée, Patrick Barillot, Pascale Leray et Christelle Suc ont commenté ce même aphorisme, leurs textes sont publiés dans ce numéro.

Des Savants. Le terme est à mettre en balance avec « supposés savants » que le transfert leur impute d'être. Ils savent de fait. Et par ailleurs on sait qu'il a titré « Le savoir du psychanalyste » et évoqué aussi « ce qu'ils ont à savoir », et qui au sens du devoir est autre chose. En outre dans la cure il y a « savoir acquis », dit le compte rendu sur l'acte ¹.

Que savent-ils ? Quel est ce savoir qui rend « sa position intenable » ? Lacan le formule : ce qu'il sait, « à la différence de chacun », c'est-à-dire à la différence de tout autre sujet, c'est que son « je suis » dans l'acte analytique a pour condition un « je ne pense pas ». Lui, il le sait. Le « je suis », il ne faut pas dire de l'analyste, mais le « *je suis* » d'analyste en acte, consiste à prendre en charge le je suis « renoncé » de l'analysant qui, lui, pense. Donc son savoir sur son « je ne pense pas » est un savoir sur l'aliénation propre à l'opérateur, le fait que dans l'acte, le « je pense » n'y est pas.

Mais de quel « je pense » s'agit-il, puisque le parlant ne cesse pas de penser, jusque dans son discours intérieur, lui-même fait de pensées ? Qu'est-ce qu'il ne pense pas ? Il ne pense pas les pensées corrélatives de son « je suis », soit de l'objet de l'analysant qu'il est. Et qui donc pourrait imaginer qu'il pense ? Eh bien, l'analysant dans le transfert, qui lui impute le « je pense » d'un sujet supposé au savoir de son propre inconscient d'analysant, tandis que l'analyste, lui, sait que ce n'est pas le cas. Le savoir de son « je ne pense pas » veut dire qu'il sait qu'il n'est pas ce que l'on croit, soit sujet, supposé au savoir inconscient de l'analysant, il sait qu'il ne pense pas l'inconscient du sujet. D'où d'ailleurs corrélativement l'obligation où s'est trouvé Lacan de définir un mode de l'interprétation « qui ne pense pas ».

On est en 1967. En 1969, dans le Compte rendu sur l'acte analytique, il fonde plus avant, par la logique des ensembles, le « je ne pense pas » de l'acte, mais il révoque ce savoir acquis de l'analyste. Il le fait justement en disant que pour l'analyste le leurre du sujet supposé savoir « n'est plus tenable ». Ailleurs, il a demandé, le psychanalyste est-il « le servent d'un dieu trompeur ² ? » dès lors qu'il invite à entrer dans l'hypothèse transférentielle du sujet supposé savoir que toute psychanalyse suppose, alors qu'il la sait fallacieuse.

Deux questions ici : pourquoi est-ce intenable de savoir qu'il n'est pas sujet dans l'acte, et surtout pourquoi de ce savoir les analystes « ne peuvent pas s'entretenir » ?

1. ↑ J. Lacan, « L'acte psychanalytique. Compte rendu du séminaire 1967-1968 », dans *Autres écrits*, op. cit., p. 375-383.

2. ↑ J. Lacan, « La psychanalyse. Raison d'un échec », dans *Autres écrits*, op. cit., p. 345.

Lacan dit intenable car « nul savoir ne peut se soutenir d'un seul ». Cette affirmation implique un postulat sur ce que c'est que savoir. Ce qui se soutient très bien d'un seul, c'est la certitude psychotique. Ce savoir d'analyste n'est pas de cet ordre puisqu'il se soutient de toute l'expérience analytique où on n'est pas seul, et spécialement de ce moment où il passe au « je suis » en acte. Donc c'est un savoir qui n'étant que par et dans le lien analytique ne se soutient pas d'un seul, mais qui pourtant est savoir d'un seul dans ce lien. Intenable.

S'entretenir, le terme est équivoque, mais c'est clairement au sens d'en parler et non pas de s'en sustenter, puisqu'il a dit juste avant qu'ils ne peuvent pas l'échanger. Celui qui se sustente d'un savoir, des savoirs, qui n'est d'ailleurs pas le même du tout, c'est le professeur ou l'érudit. Pourquoi ne peuvent-ils pas s'en entretenir ? Cela signifie aussi, subtilité, que quand Lacan nous en parle, il ne s'en entretient pas avec nous.

Alors pourquoi ? Eh bien, non pas parce que ce savoir serait obscur, voire ésotérique, et il n'est pas non plus comme celui de la science intégralement transmissible. Pas non plus pour des raisons psychologiques, mais parce que ce savoir du « je ne pense pas » d'analyste est plus que corrélé à l'acte, il est coalescent avec l'acte, il ne s'exporte pas de là. Et il est donc soumis à la temporalité de l'acte. C'est dans l'acte que l'analyste sait que sa boussole n'est pas le « je pense » de l'inconscient du sujet. S'entretenir de ce « je ne pense pas » de l'acte, supposerait de le penser. Or, penser le « je ne pense pas », en faire l'objet de sa pensée, c'est en sortir, et du coup c'est entrer dans le « je ne suis pas », soit dans le désêtre.

Lacan marque un peu plus bas une conséquence de ce savoir pour l'analyste. À défaut de la certitude psychotique, c'est, je cite, « une suffisance » qui est « une sorte de savoir absolu », plutôt « point zéro du savoir ³ ». À raccorder peut-être, quoique ça n'ait rien à voir, avec les « suffisances » du texte « Situation de la psychanalyse et formation du psychanalyste en 1956 ⁴ ».

Dans le Compte rendu, deux ans après, une phrase marque les conséquences de ce point zéro pour la passe. Parlant de la passe à l'acte psychanalytique corrélatif du « je ne pense pas » du sujet destitué, Lacan dit de cette faille du transfert, je cite, qu'elle « interdit cette passe, de ce qu'elle

3.  J. Lacan, « De la psychanalyse dans ses rapports avec la réalité », dans *Autres écrits*, op. cit., p. 359.

4.  J. Lacan, « Situation de la psychanalyse et formation du psychanalyste en 1956 », dans *Écrits*, Paris, Le Seuil, 1966, p. 459-491.

doive, comme la mer, être toujours recommencée ⁵ ». Voilà qui élargit la perspective de ce qui arrive au jeune analyste, savant pour la première fois.

Elle interdit, cette passe, car elle ne peut pas être dite dès lors que le sujet n'y est pas, dans l'acte, pas de sujet pour le dire, aporie du Compte rendu de l'acte, et du coup cette passe ne peut qu'être toujours à recommencer. L'effet de temps est ici souligné et il est capital. C'est que dans la destitution de l'acte on ne stationne pas, ce n'est pas une place touristique. Après ce moment d'éclipse du sujet qu'est l'acte – à moins que ce moment ne coïncide avec l'arrêt de l'analyse –, le sujet divisé analysant reprend immédiatement la main, il revient au « je pense, je ne suis pas » de l'association libre, jusqu'à la prochaine... passe. Autrement dit, la passe dite clinique est moment de clôture du processus transférentiel, mais il peut se répéter, ce moment. Et même, il ne peut que se répéter s'il ne coïncide pas avec l'arrêt de l'analyse. Lacan l'a dit clairement : le sujet destitué dans la passe à l'acte, je cite, reste à la merci de ses dits d'association libre pour peu qu'il les reprenne, et dans ses dits il n'est pas destitué mais seulement *S* divisé, qui pense. On constate d'ailleurs chez nos analysants que leur première passe à l'analyste arrête rarement le processus de leur analyse, car pour eux le terme est encore en attente.

Peut-être sentez-vous pourquoi Lacan a pu dire au sujet de la passe à l'acte analytique, moment crucial de production possible d'un analyste, que cette passe donc, n'avait rien à voir avec la fin de l'analyse, au sens cette fois du terme de chaque psychanalyse. Le terme, lui, n'est pas comme la mer toujours à recommencer pour les raisons structurales que je viens d'évoquer.

5.  J. Lacan, « L'acte psychanalytique. Compte rendu du séminaire 1967-1968 », art. cit., p. 376.